

Quoi de nouveau dans la FIM?

Martine Fradet

Nous vous offrons deux extraits du texte que Sœur Monique Lallier, s.m., Supérieure générale, a lu au Rassemblement annuel de la Famille Internationale de Miséricorde en octobre dernier.

Reconnaissance de la FIM au sein de l'Église comme Famille spirituelle

Au cours des derniers mois, une étape devenait urgente pour la poursuite de notre charisme fondateur par la FIM. Comme vous le savez, la FIM est née des Sœurs de Miséricorde et son évolution s'est faite à travers notre Communauté.

Pour en assurer la pérennité, nous avons donc entrepris des démarches avec le Diocèse de Montréal pour que l'Église reconnaisse, dès maintenant, la FIM comme héritière du charisme fondateur afin que celle-ci poursuive notre héritage.

En septembre dernier, une rencontre avait lieu avec le représentant du Diocèse de Montréal, François Sarrazin, le Conseil général, la coordonnatrice du CRCJ, Denise Tessier et les membres du Comité Transitoire dont Francine Garneau et Michelle Pelletier afin d'expliquer en détails la structure organisationnelle de la FIM, sa mission en Église ainsi que sa Mission humanitaire pour envisager la reconnaissance de celle-ci.

Après un exposé détaillé couvrant les étapes entreprises au cours des cinq dernières années, François Sarrazin n'a eu qu'un seul mot : « Quand est-ce qu'on commence? » À ses dires, c'est du jamais vu et il est impressionné, fasciné même, par ce souffle de renouveau qu'apportera la FIM.

Un grand pas vient d'être fait, car les autorités diocésaines nous assurent qu'elles nous accorderont la reconnaissance.

Cette nouvelle nous a fait bondir de joie, d'émerveillement et de gratitude. Le cœur était à la fête.

Si nous avons franchi cette étape avec succès cela est grâce au travail ardu des cinq dernières années, où tous ensemble, le Conseil général, les Sœurs de Miséricorde, le CRCJ, les laïcs engagés dans les différents comités mandatés, les personnes lien-mission, les directeurs, les directrices, les membres des Conseils d'administration, nous nous

sommes engagés pleinement dans ces étapes de transition pour assurer des bases solides pour la continuité du charisme. Nous pouvons en être fiers!

Un legs pour la FIM

Notre histoire, notre mission, imprégnées des valeurs de Miséricorde ont contribué à bâtir un monde meilleur pour des centaines de milliers de mères et leurs enfants ainsi que pour de nombreuses personnes vulnérables. Nous désirons que la FIM continue cette belle histoire en poursuivant et en transmettant aux prochaines générations ce trésor d'une grande valeur.

Être un phare de Miséricorde au sein de l'Église et de la société, n'est-ce pas un cadeau merveilleux que nous pouvons offrir au monde d'aujourd'hui?

Pour ce faire, nous croyons que toute famille a besoin d'une maison, d'un milieu pour se retrouver ensemble et partager une même mission.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre résidence de la rue De Serres, où résident quatre Sœurs et le CRCJ, deviendra officiellement la Maison de la Famille. Par ce legs, la Maison de la Famille offrira une sécurité, une stabilité et un lieu d'appartenance pour les membres. Cette maison deviendra donc un lieu d'hospitalité, de rassemblement, de ressourcement, de formation, de prière et de célébrations eucharistiques.

Une maison de Miséricorde au cœur de la vie des gens!

Sœur Monique Lallier, s.m.
Supérieure générale